

Annuaire

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture tient à jour des annuaires des professionnels du livre de la région Auvergne-Rhône-Alpes : [maisons d'édition](#), [librairies](#), [bibliothèques](#), [organismes de manifestations littéraires](#), [fêtes et salons du livre](#). Ceux-ci sont accessibles sur notre site, dans le bloc "annuaires" (situé en haut à droite de la page d'accueil).

Pour consulter les critères de référencement dans les annuaires, merci de consulter les informations ci-dessous.

Critères de référencement des maisons d'édition

- Le siège social de la maison d'édition est établi en Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'activité principale de la structure est l'édition de livres, elle figure dans l'objet social et les statuts (code NAF indicatif : 5811Z).
- La maison d'édition a plus d'une année d'existence (un exercice budgétaire complet).
- La maison d'édition a un système de diffusion-distribution des publications organisé en librairie, y compris pour les publications numériques, et est représentée de manière significative dans les librairies situées en dehors de la région.
- Le catalogue présente au moins 3 titres, hors livres de commande.
- Le catalogue présente une production éditoriale diversifiée et un nombre significatif d'auteurs.
- La structure a une activité régulière et constante : le rythme de publication est supérieur ou égal à 2 titres par an.
- La maison a édité au moins un titre au cours de l'année précédente.
- Les publications sont à compte d'éditeur et la structure propose aux auteurs des contrats d'édition conformes à la législation en vigueur
- Chaque publication a un ISBN et l'éditeur satisfait aux obligations du dépôt légal.

Pour les éditeurs de revues, en plus des critères ci-dessus :

- La maison d'édition compte au moins trois numéros parus.
- La revue a un ISSN ou un ISBN.

L'annuaire est en cours d'actualisation, les données sont fournies par les maisons d'édition.

Pour toutes mises à jour ou corrections, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Ne sont pas référencés les éditeurs d'annuaires, de cartes, de thèses, de catalogues, répertoires, brochures et dépliant, livres de jeux, etc.

Critères de référencement des librairies

[En construction] Pour toute question, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org.

Critères de référencement des organismes de manifestations littéraires et de leurs événements (annuaires "organismes" et "manifestations")

- La manifestation se déroule en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le livre et la lecture sont au centre de la manifestation.
- La manifestation propose plusieurs animations liées au livre et à la lecture sur un territoire donné et pendant une durée déterminée.
- La manifestation a vocation à devenir récurrente sur un rythme annuel ou bisannuel.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
j.bouvier@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org.

Critères de référencement des bibliothèques

- La bibliothèque se situe dans une ville de plus de 2 000 habitants.
- La bibliothèque est gérée par une municipalité, une intercommunalité ou un Conseil général de département.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
a.buisse@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org.